

NIS 2 : L'essentiel pour maîtriser les principes clés et réussir votre mise en conformité



Objectifs :



- Connaître la directive NIS 2, ses principes et les transpositions effectuées dans les autres Etats membres
- Appréhender les nouvelles obligations pour les entités et les sanctions
- Mettre en conformité son organisme : gestion des risques, obligation de déclaration, réponse aux incidents, etc.

Compétences visées :



- Initier et planifier la mise la conformité NIS 2 :
 - gestion des risques, y compris liés à la chaîne d'approvisionnement (« supply chain »),
 - gestion des incidents et des crises,
 - continuité des activités,
 - sensibilisation et formation.
- Connaître les points clefs de la transposition du texte dans les Etats membres (Groupe)

Pour qui ? Aucun prérequis

Toute personne concernée par les questions de cybersécurité : Dirigeants, DSI, RSSI / FSSI, Responsable Compliance, etc.

Sessions - Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel -continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPLIANCE 01

Pourquoi NIS 2 ?

1

- Le contexte (de NIS à NIS 2)
- Les objectifs
- Le champ d'application
- Quels enjeux ? d'image, de confiance, financier ,de gouvernance : responsabilité des dirigeants
- Quelles sanctions ?
- Quelles sont les modalités de contrôle et quel est le rôle de l'ANSSI ?

Comment me préparer ?

2

- Suis-je concerné ? (entités essentielles, entités importantes)
- Panorama des lois de transposition dans les autres Etats membres
- Quelles sont les nouvelles obligations à mettre en œuvre ?
- Comment sécuriser la chaîne d'approvisionnement ?

Quelles sont les bonnes pratiques ?

3

- Pour mettre en œuvre un programme de conformité efficace, adapté à ma structure
- Pour adapter les questionnaires fournisseurs, les clauses contractuelles
- Pour répondre aux exigences de gouvernance, de sensibilisation et formation.



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat Sénior Expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

